

7.9. Pourquoi l'indice doit être réformé

À la lumière des négociations gouvernementales fédérales, deux questions essentielles demeurent. Comment trouver 20 milliards EUR pour équilibrer le budget d'ici à 2015 ? Et comment réformer notre économie, notre marché du travail et notre sécurité sociale pour garantir notre modèle de bien-être social dans le futur?

En ce qui concerne le maintien de notre modèle de bien-être social dans le futur, il convient enfin de trancher - comme demandé par l'Europe et d'autres institutions internationales - la question de l'indexation automatique des salaires. Un motif souvent cité pour 'ne pas toucher à l'indice' est qu'une réforme de celui-ci risque d'affecter le pouvoir d'achat - et donc la consommation intérieure.

Or, rien n'est moins sûr. Un pouvoir d'achat supplémentaire créé en faisant évoluer les salaires belges plus vite que ceux de nos principaux partenaires commerciaux, par exemple, n'est pas durable, surtout pour une petite économie ouverte telle que la nôtre. La crise au sein de la zone euro nous a appris qu'un pays ne peut impunément continuer à vivre au-dessus de ses moyens. L'inévitable correction finit par avoir lieu, avec toutes les conséquences qui s'ensuivent pour la bulle de savon du pouvoir d'achat qui a été formée dans le passé. Il vaut donc mieux prévenir que guérir.

Ensuite, la thèse selon laquelle le pouvoir d'achat sera affecté se base sur une approche plutôt statique. Sans réforme de l'indice, les frais salariaux belges continueront dans le futur d'évoluer plus rapidement que dans les pays voisins. Il ressort d'une étude du Bureau fédéral du Plan et des professeurs Abraham et Konings (KU Leuven) que cette évolution s'accompagnera d'une perte d'emplois au niveau national: environ 15.000 emplois passeront à la trappe à chaque dérapage de 1% des coûts salariaux. Les travailleurs qui en seront victimes connaîtront alors une nette baisse de leur pouvoir d'achat. Bref, les grands gagnants d'une réforme de l'indice sont, dès lors, ceux qui sont les plus vulnérables sur le marché du travail.

Enfin, le pouvoir d'achat des ménages dépend en grande partie de l'inflation en Belgique: plus l'inflation est élevée, plus le pouvoir d'achat est bas. Si les frais salariaux augmentent chez nous plus rapidement que dans les pays voisins, les prix commenceront également, à terme, à grimper plus vite en Belgique: en effet, les entreprises ne peuvent pas éternellement répercuter sur leurs marges ou leurs gains de productivité supérieurs les évolutions défavorables des coûts. C'est ce que l'on constate dans la pratique: l'inflation sous-jacente (c'est-à-dire hors produits très volatils tels que l'énergie) est, depuis quelques années déjà, supérieure dans notre pays. Une réforme de l'indice aura par conséquent, grâce à son action modératrice, un effet positif sur le pouvoir d'achat des ménages.

Geert Vancronenburg
Chief Economist FEB

FORWARD – Magazine FEB n° 9 (novembre 2011)